Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le
ID : 080-218001550-20221114-2022_45-DE

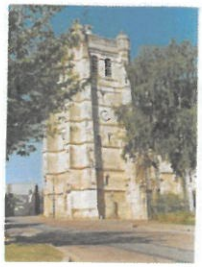

Mairie de Caix
80170

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Délibération n° COM-2022_45

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) –EXERCICE 2023

Date d'affichage :
7 novembre 2022

En exercice : 12
Présent(s) 11
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Délibération comportant
1 page(s), **0** annexe(s)

Le quatorze novembre deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire, Sabine SCRIBE,

Les membres présents en séance :
Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Myriam CATRAIN, Florence GADIFFET, Aurélien ROMBY, Joseph VANBRABANDT, Pascale VIGNON-ROYEZ, Justine WIART,

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :
Jean-Michel SAILLY donne pouvoir à Aurélien ROMBY.

Le ou les membres absent(s) :
Le ou les membres excusé (s) :

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil municipal désigne Clémence ELOY.

Madame le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de l'installation d'un système de vidéo protection dans la commune de Caix.
Pour un montant de travaux estimé à 38 265 € HT.
Correspondant au devis présenté par : l'entreprise BC2L qui propose 7 caméras dont 1 au cimetière, avec 1 centralisation à la mairie et options pour un montant de 38 265 € HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité le projet de l'entreprise BC2L qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'État au titre de la DETR 2023 et arrête le plan de financement suivant :

- **Subvention État DETR :** **40 % - Montant 15 306 € HT**
- **Subvention Conseil Départemental de la Somme :** **40 % - Montant 15 306 € HT**

  Part revenant au maître d'ouvrage : (dont *TVA*)

- **Fonds propre :** **20 % - Montant 7 653€ HT**

Fait et délibéré à Caix, le 14 novembre 2022.

La Secrétaire de séance
Clémence ELOY

Le Maire,
Sabine SCRIBE

MAIRIE-DE-CAIX (SOMME)

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le
ID : 080-218001550-20221114-2022_46-DE

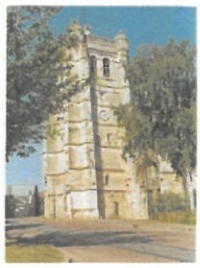

Mairie de Caix
80170

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Délibération n° COM-2022_46

OBJET : DEMANDE D'AIDE AUX FONDS D'APPUI AUX COMMUNES 2022-2024 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SOMME

Date d'affichage :
7 novembre 2022

En exercice : 12
Présent(s) 11
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Délibération comportant
1 page(s), **0** annexe(s)

Le quatorze novembre deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire, Sabine SCRIBE,

Les membres présents en séance :
Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Myriam CATRAIN, Florence GADIFFET, Aurélien ROMBY, Joseph VANBRABANDT, Pascale VIGNON-ROYEZ, Justine WIART,

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :
Jean-Michel SAILLY donne pouvoir à Aurélien ROMBY.

Le ou les membres absent(s) :
Le ou les membres excusé (s) :

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil municipal désigne Clémence ELOY.

Il est rappelé au conseil municipal qu'une subvention est susceptible d'être accordée par le Conseil Départemental pour le projet de l'installation d'un système de vidéo protection dans la commune de Caix.
Coût des travaux estimé à 38 265 € HT.
Correspondant au devis présenté par : l'entreprise BC2L qui propose 7 caméras dont 1 au cimetière, avec 1 centralisation à la mairie et options pour un montant de 38 265 € HT.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

L'assemblée délibérante adopte à l'unanimité le projet de l'entreprise BC2L qui lui est présenté, sollicite l'aide du Département de la Somme au titre du Fonds d'Appui Aux Communes 2022-2024 et arrête le plan de financement suivant :

- **Subvention État DETR :** **40 % - Montant 15 306 € HT**
- **Subvention Conseil Départemental de la Somme :** **40 % - Montant 15 306 € HT**

  Part revenant au maître d'ouvrage : (dont *TVA*)

- **Fonds propre :** **20 % - Montant 7 653€ HT**

Fait et délibéré à Caix, le 14 novembre 2022.

La Secrétaire de séance
Clémence ELOY

Le Maire,
Sabine SCRIBE

MAIRIE-DE-CAIX (SOMME)

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le
ID : 080-218001550-20221114-2022_47-DE

Mairie de Caix
80170

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Délibération n° COM-2022_47

Objet : ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU SIEP DU SANTERRE DE L'ANNÉE 2021

Date d'affichage :
7 novembre 2022

En exercice : 12
Présent(s) 11
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Délibération comportant
1 page(s), **0** annexe(s)

Le quatorze novembre deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire, Sabine SCRIBE,

Les membres présents en séance :
Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Myriam CATRAIN, Florence GADIFFET, Aurélien ROMBY, Joseph VANBRABANDT, Pascale VIGNON-ROYEZ, Justine WIART,

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :
Jean-Michel SAILLY donne pouvoir à Aurélien ROMBY.

Le ou les membres absent(s) :
Le ou les membres excusé (s) :

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil municipal désigne Clémence ELOY.

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales stipule dans ses articles D.2224-1 à D.224-5, que le Conseil municipal de chaque commune adhérant à un établissement public de coopération intercommunal et ayant délégué sa compétence en matière d'eau potable est destinataire du rapport annuel adopté par cet établissement.

Le rapport reçu doit être présenté par le maire au Conseil municipal, au plus tard dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil municipal :

- Adopte à l'unanimité le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable du SIEP du Santerre au titre de l'année 2021.

Pour extrait conforme, Fait à Caix, le 14 novembre 2022

La Secrétaire de séance
Clémence Eloy

Le Maire,
Sabine SCRIBE

MAIRIE-DE-CAIX (SOMME)

Envoyé en préfecture le 25/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le
ID : 080-218001550-20221114-2022_48-DE

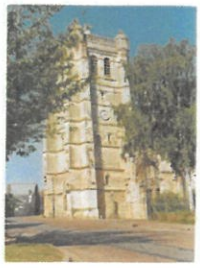

Mairie de Caix
80170

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Délibération n° COM-2022_48

Objet : ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

Date d'affichage :
7 novembre 2022

En exercice : 12
Présent(s) 12
Pouvoir(s) :
Absent(s) : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture

Délibération comportant
1 page(s), **0** annexe(s)

Le quatorze novembre deux mille vingt-deux à 19h00, le Conseil municipal de CAIX, légalement convoqué s'est réuni en salle de conseil sous la présidence de Madame le Maire, Sabine SCRIBE,

Les membres présents en séance :
Sabine SCRIBE, Jean-Claude SACLEUX, Jean-Luc CATRAIN, Clémence ELOY, Antoine BEAUVOIS, Myriam CATRAIN, Florence GADIFFET, Aurélien ROMBY, Jean-Michel SAILLY, Joseph VANBRABANDT, Pascale VIGNON-ROYEZ, Justine WIART,

Le ou les membre(s) absent(s) ayant donné pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :
Le ou les membres excusé (s) :

Madame le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance. Le Conseil municipal désigne Clémence ELOY.

Madame le Maire invite le conseil à se positionner sur le choix d'illuminer ou non les rues de la commune pour les fêtes de Noël. La SICAE propose le même prix qu'en 2021 pour la pose et dépose des guirlandes.
Après en avoir délibéré le Conseil vote:

CHOIX DU VOTE	Nombre de voix
Pour	7
Contre	0
Abstention	5

Le Conseil décide d'illuminer les rue de Caix comme les années précédentes.

Pour extrait conforme, Fait à Caix, le 14 novembre 2022

La Secrétaire de séance
Clémence Eloy

Le Maire,
Sabine SCRIBE

MAIRIE-DE-CAIX (SOMME)